

Arques

Un projet à toute vapeur pour l'incinérateur Flamoval et les Cartonneries de Gondardennes

Le projet de fourniture d'énergie renouvelable entre Flamoval et les Cartonneries de Gondardennes, à Wardrecques, vient d'être acté par l'industriel et le syndicat d'élus portant l'exploitation de l'incinérateur. Sa mise en service est déjà prévue mi-2019.



Anthony Berteloot | 22/06/2018



Flamoval va vendre de la vapeur aux Cartonneries de Gondardennes. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE PAUCHET - VDN

1

De quoi s'agit-il ?

L'idée était **dans les tuyaux depuis 2013 (<http://www.lavoixdunord.fr/82325/article/2016-11-30/echange-de-bons-procedes-entre-flamoval-et-les-cartonneries>)**. Mais cette fois, c'est signé : le centre de valorisation de déchets Flamoval va produire de l'énergie qui sera envoyée sous forme de vapeur aux **Cartonneries de Gondardennes (<http://www.lavoixdunord.fr/136662/article/2017-03-22/gondardennes-une-entreprise-plus-que-centenaire-qui-continue-cartonner>)**, à un peu plus de trois kilomètres de là. Le spécialiste de la plaque de carton ondulé, entreprise familiale et premier fournisseur en France dans son activité, pourra bénéficier d'une énergie renouvelable pour son processus de fabrication du carton : la vapeur produite grâce à l'énergie thermique générée par la combustion des déchets traités. La mise en service est prévue mi-2019.

2

Les avantages

Le partenariat a été signé mardi 19 juin par François Decoster, président du syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM), et Marc Roquette, président du conseil d'administration de la société, ravi de pouvoir compter sur ce partenariat. Car pour l'heure, c'est une énergie fossile, le gaz, qui est utilisée par l'entreprise basée à Wardrecques. Un combustible polluant, mais qui est en plus régi par des cours volatils : « *La cartonnerie pourra mieux prévoir ses coûts d'énergie tandis que le SMFM proposera une meilleure valorisation énergétique et comptera sur une source de recette supplémentaire* », explique-t-on à Flamoval. « *Déjà élevé, le coefficient de valorisation énergétique fera de Flamoval un CVE (centre de valorisation énergétique) encore plus performant.* » Le contrat a été signé pour vingt ans. Le tarif de revente, lui, sera renégocié en 2028. Un projet amorti en 9 ans côté SMFM. Côté wardrecquois, ce sont plus de 50 % de la consommation de gaz qui seront épargnés.

3

Comment ça va marcher

Techniquement, les Cartonneries de Gondardennes seront responsables de leurs installations internes et des tuyaux jusqu'aux brides de raccordement en sortie des installations d'échange thermique, soit aux portes du centre de valorisation énergétique (CVE), 3,5 km plus loin. Les Cartonneries enverront leur eau vers Flamoval qui la transformera en vapeur pour la renvoyer chez l'industriel via le second tuyau. Le CVE mettra à disposition de l'usine son énergie durant les mois d'été, d'avril à octobre. Le SMFM arrêtera la turbine de production d'électricité durant cette grosse moitié de l'année au profit

de l'acheminement de sa vapeur vers Wardrecques. Avant de reprendre son cours « normal » l'hiver.

Optimisme recyclé

Le moral est bon côté Flamoval puisque les bonnes nouvelles s'enchaînent. Depuis avril, le centre de valorisation énergétique (CVE) arquois est **autorisé par la préfecture à brûler 100 000 tonnes de déchets par an** (<http://www.lavoixdunord.fr/367615/article/2018-04-30/flamoval-brulera-100-000-tonnes-de-dechets-par>). Une bonne nouvelle pour le syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM) qui l'exploite, donc également pour la facture du contribuable. Mais l'année 2017 fut aussi une année sans vide de four, donc avec une rentabilité maximale, qui elle aussi permet de réduire les coûts et, toujours par répercussion, le concours financier du public.

Rythme de croisière

Flamoval est en train de trouver son rythme de croisière. En 2012, environ 62 000 tonnes de déchets étaient brûlées, 82 000 en 2015, puis 92 000 en 2017, performance boostée par un arrêté complémentaire obtenu en 2016. « *Cette année, nous serons proches des 97 000 tonnes* », a avancé Christophe Navet, responsable de l'administration générale, devant les élus du comité syndical. « *Et nous nous rapprochons du coût médian de 110 € la tonne (113,32 €).* »

Le bilan de l'année 2017 fait également état de bons chiffres sur le plan environnemental : « *Avec nos taux de rejets annuels, compare l'ingénieur Gontran Joly, il faudrait 4 000 ans pour former l'équivalent d'un morceau de sucre du polluant principal qui a causé la fermeture des usines d'incinération d'ancienne génération.* » La comparaison est recherchée, mais semble convaincre les élus.

Pour rappel

Le syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM) a été créé par arrêté interpréfectoral en 2000. Il a pour compétence le traitement des déchets collectés sur le périmètre de collectivités s'étalant entre l'agglomération de Saint-Omer, la région des Flandres (Hazebrouck à Bourbourg, Steenvoorde...). Soit environ 170 communes et plus de 315 000 habitants.

Flamoval peut depuis cette année traiter 100 000 tonnes de déchets par an.

Le projet vapeur coûte **2,4 millions d'euros** pour le SMFM, subventionné à hauteur de **500 000 €** par l'ADEME ; **11,3 millions** pour les Cartonneries, subventionné à hauteur de **4,6 millions** par le FEDER et l'ADEME.

22 000 tonnes de rejets de CO2 sont épargnées chaque année grâce au système vapeur.